

Assemblée générale annuelle
Ordre professionnel des criminologues du Québec
Tenue le jeudi 15 octobre 2020
En mode virtuel

Procès-verbal

M^{me} Chantal Bouchard fait la prise de notes.

1.0 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET NOMINATION D'UNE PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE

L'assemblée générale annuelle est ouverte à 18 h 30.

La nomination de M^{me} Michèle Goyette comme présidente de l'assemblée générale annuelle 2020 est proposée par M^{me} Chantal Huot et secondée par M^{me} Jackie Huet.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu de nommer M^{me} Michèle Goyette présidente de l'assemblée générale annuelle 2020 de l'Ordre professionnel des criminologues du Québec.

2.0 CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET CONSTATATION DU QUORUM

Le quorum est constaté par la présidente de l'assemblée.

3.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'adoption de l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle du 15 octobre 2020 est proposée par M. Simon Legault et secondée par M^{me} Marie-Ève Lamoureux.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle du 15 octobre 2020.

4.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 OCTOBRE 2019

L'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 17 octobre 2019 est proposée par M^{me} Jackie Huet et secondée par M^{me} Kim Regaudie.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 17 octobre 2019.

5.0 REMISE DU PRIX MÉRITE DU CIQ 2020 DE L'OPCQ

Le prix Mérite du CIQ 2020 de l'OPCQ est décerné à un professionnel pour ses réalisations et sa contribution significative au développement et au rayonnement de la profession et de l'Ordre.

Au nom de la présidente du Conseil interprofessionnel du Québec qui ne peut être présente, c'est un plaisir pour M^{me} Lefebvre de remettre le prix Mérite du CIQ 2020. Le lauréat 2020 s'est démarqué par son implication au niveau de l'inspection professionnelle de l'OPCQ et est à l'origine de plusieurs outils et documents de référence.

Le Conseil interprofessionnel du Québec sur recommandation de l'Ordre est donc heureux de remettre le prix Mérite du CIQ à M. Patrick Michaud, premier président du comité de l'inspection professionnelle de l'OPCQ.

M. Michaud se dit très honoré de recevoir cette belle reconnaissance de la part de son ordre professionnel et remercie chaleureusement toutes les personnes avec lesquelles il a eu la chance de travailler.

6.0 REMISE DE DEUX PRIX « HOMMAGE AUX BÂTISSEURS DE L'OPCQ »

Cette année, l'Ordre a l'honneur de remettre deux prix « Hommage aux bâtisseurs de l'OPCQ ». Ce prix fut créé par l'Ordre pour rendre hommage à ses bâtisseurs. Le premier prix est remis au premier syndic de l'Ordre qui a occupé le poste pendant plus de 4 années. Au nom de l'OPCQ, M^{me} Goyette est heureuse de présenter le prix Hommage aux bâtisseurs à M. Tony Brien.

M. Brien souligne que son passage à l'Ordre en tant que premier syndic fût une très belle expérience pour lui et transmet ses remerciements pour cette belle reconnaissance. Il remercie également toutes les personnes faisant partie de l'équipe du bureau du syndic et les membres du conseil d'administration qui l'ont supporté dans ses fonctions.

Le deuxième prix « Hommage aux bâtisseurs » est remis à une personne qui a su se démarquer par son implication au conseil d'administration dont elle est administratrice depuis les débuts de l'Ordre en 2015. Cette lauréate est une femme brillante, au jugement sûr, et plein de ressources. De plus, elle dispose d'un réseau de contacts phénoménal dont elle a amplement fait bénéficier l'Ordre. Dès le début de son implication à l'Ordre, elle a fait preuve d'une curiosité et d'un intérêt sincère envers notre profession. La présidente remet le prix « Hommage aux bâtisseurs » à M^{me} Lise Lachance.

M^{me} Lachance se dit très honorée de recevoir ce prix, d'autant plus qu'elle n'est pas criminologue, mais a bien à cœur l'Ordre et tout le personnel qui s'y rattache. Elle remercie les dirigeants passés et présents ainsi que ses collègues du conseil d'administration avec lesquels elle a eu le plaisir de travailler.

7.0 SEMAINE DE LA RÉHABILITATION SOCIALE

M. David Henry, vice-président de l'OPCQ, parle de la semaine de la réhabilitation sociale qui a lieu chaque année. Cette semaine a été reconnue par l'Assemblée nationale du Québec ainsi que la ville de Montréal sous l'initiative de l'Association des services de Réhabilitation sociale du

Québec (ASRSQ), dont il en est le directeur général. Il souligne que la réhabilitation sociale est le meilleur moyen de protéger la communauté de la criminalité à long terme.

8.0 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DE L'ORDRE, M^{ME} MICHÈLE GOYETTE

M^{me} Goyette invite les membres à consulter le rapport annuel publié sur le site Internet de l'Ordre. Elle dresse notamment le résumé des moments forts de l'Ordre au cours de la dernière année:

- Modification des Lettres patentes de l'OPCQ avec l'obtention de l'activité réservée 3.6.7;
- Rédaction et dépôt d'un mémoire présenté au *Comité d'experts sur l'accompagnement des victimes d'agression sexuelle et de violence conjugale*;
- Rédaction et dépôt d'un mémoire présenté à la Commission Laurent (*Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse*);
- Lancement du magazine numérique de l'OPCQ, *Le Beccaria*;
- Déploiement du premier *Plan de surveillance générale de la profession*;
- Conception et rédaction de la planification stratégique 2020-2023;
- Présence accrue dans les médias.

La présidente mentionne également la tenue d'élections des administrateurs au conseil d'administration de l'OPCQ à l'automne 2020.

9.0 RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE DE L'ORDRE, M^{ME} GENEVIÈVE LEFEBVRE

M^{me} Lefebvre présente le rapport de la directrice générale et secrétaire pour l'année 2019-2020. Elle remercie l'équipe de la permanence, les inspecteurs, le personnel du bureau du syndic ainsi que toutes les personnes œuvrant sur les différents comités de l'Ordre.

Certains faits saillants ont marqué l'année 2019-2020 dont le redressement du processus d'admission, le lancement du programme de surveillance générale de la profession (inspection professionnelle), la restructuration des postes de l'Ordre, la bonification des mécanismes de suivi de la gestion financière. Quant au bureau du syndic, ce fut une année de transition avec l'arrivée de la nouvelle syndique, M^{me} Caroline Ruest, et l'ajout d'une syndique adjointe, M^{me} France Foley.

Dû à des problèmes techniques, M^{me} Lefebvre a été dans l'impossibilité de s'adresser aux membres pendant quelques minutes, la présidente a pris la relève pour poursuivre au niveau de la planification stratégique. Elle mentionne notamment le travail effectué pour la reconnaissance de la profession auprès des instances concernées. Il est prévu que l'Ordre se joigne à la Société de criminologie du Québec pour l'organisation d'un congrès conjoint en 2021.

10.0 PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS DE L'EXERCICE 2019-2020

M. Richard Talbot et M^{me} Geneviève Lefebvre éprouvant des difficultés techniques, M^{me} Goyette a fait la présentation des états financiers.

11.0 NOMINATION DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT POUR L'EXERCICE 2020-2021

M^{me} Michèle Goyette propose la reconduction de la Firme BDO comme auditeurs pour l'exercice 2020-2021.

Il est proposé par M. Patrick Michaud et secondé par M^{me} Marie-France Loiseau que les services de la firme BDO, S.E.N.C.R.L. soit reconduit comme auditeur des états financiers pour l'exercice 2020-2021.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu de mandater la Firme BDO comme auditeurs pour l'exercice 2020-2021 de l'Ordre professionnel des criminologues du Québec.

12.0 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021-2022

M^{me} Lefebvre présente les prévisions budgétaires pour l'année 2021-2022.

13.0 COTISATION ANNUELLE 2021-2022

13.01 Rapport de la secrétaire de l'Ordre sur la 1^{re} consultation des membres de l'OPCQ

M^{me} Lefebvre déclare n'avoir reçu aucun commentaire des membres lors de la 1^{re} consultation sur le maintien de la cotisation annuelle à 669\$ pour l'année 2021-2022.

13.02 Projet de résolution du conseil d'administration

M^{me} Lefebvre présente la résolution du conseil d'administration adoptée le 8 octobre 2020.

Considérant :

- Que Mme Lefebvre en tant que secrétaire de l'Ordre a consulté les membres au moins 30 jours avant l'AGA sur le montant de la cotisation 2021-2022;
- Que Mme Lefebvre n'a reçu aucun commentaire au cours de la 1^{re} consultation des membres sur la proposition de maintenir le montant de la cotisation annuelle 2021-2022 à 669 \$.

Il est suggéré que le conseil d'administration adopte la résolution de proposer à la 2^e consultation des membres le maintien du montant de la cotisation annuelle à 669 \$ pour l'exercice 2021-2022.

Il est proposé par M. David Henry et secondé par M. Pier-Luc Gilbert qu'après analyse et prise en considération des commentaires de la 1^{re} consultation sur le maintien du montant de la cotisation à 669 \$ pour l'année 2021-2022, le conseil d'administration maintient sa position et souhaite soumettre à l'assemblée générale annuelle des membres, la proposition de maintenir la cotisation annuelle des membres de l'OPCQ à 669 \$ pour l'exercice 2021-2022, soit le même montant que pour l'exercice 2020-2021.

13.03 Nouvelle consultation des membres présents

M^{me} Lefebvre demande aux membres de se prononcer sur la non-hausse de la cotisation. Aucun commentaire n'est émis par les membres présents.

14.0 APPROBATION DE LA RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS ÉLUS

M^{me} Lefebvre passe en revue la ventilation de la rémunération des administrateurs élus de l'OPCQ. Conformément au *Règlement sur la rémunération des administrateurs élus de l'Ordre professionnel des criminologues du Québec*, en vigueur depuis le 19 mai 2016, la rémunération des élus se fait essentiellement par le versement de jetons de présence :

- 100 \$ pour une demi-journée (n'excédant pas 3 h 30);
- 200 \$ pour une journée (plus de 3 h 30);
- 30 \$/heure pour une rencontre téléphonique ou par un autre moyen technologique pour un maximum de 90 \$.

Proposition pour l'année 2021-2022:

Aucune hausse n'est proposée pour la rémunération des administrateurs élus.

Il est proposé par M. Patrick Michaud et secondé par M. Mathieu Carrier que soit maintenue au même niveau, soit sans augmentation, la rémunération des administrateurs de l'OPCQ pour la prochaine année financière; laquelle rémunération a été fixée selon les paramètres du Règlement sur la rémunération des administrateurs élus de l'Ordre professionnel des criminologues du Québec en vigueur depuis le 19 mai 2016.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu de reconduire la rémunération des administrateurs pour la prochaine année selon les paramètres déjà établis à l'OPCQ.

15.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Question de M. François Tremblay: Prévoyons-nous de développer une politique de développement durable à l'OPCQ?

- Il n'est pas prévu pour le moment de développer une politique de développement durable, mais des réflexions sont à faire avec les administrateurs et les membres du personnel à cet effet. Ayant cette préoccupation en tête, l'Ordre a déjà mis en place certains mécanismes tels qu'un processus d'inspection professionnelle presque exclusivement numérique.

M^{me} Lefebvre reprend la parole et tient à mentionner que l'Ordre est très sensible aux effets de la pandémie sur les membres et mentionne que le groupe de soutien et d'entraide pour les criminologues mis de l'avant lors de la première vague de la pandémie, pourrait être remis en place avec la collaboration de M^{me} Diane Borgia, criminologue et psychothérapeute. Le lien avec

les membres est primordial pour l'Ordre et a notamment été renforcé par les communications soutenues principalement par le biais des Infolettres publiées plus fréquemment.

16.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

La levée de l'assemblée est proposée par M. Patrick Michaud et secondée par M^{me} Jackie Huet
Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu de levée à 20 h 10, l'assemblée générale annuelle de l'Ordre professionnel des criminologues du Québec.

Michèle Goyette
Présidente
Ordre professionnel des criminologues du Québec

Geneviève Lefebvre
Directeur général et secrétaire
Ordre professionnel des criminologues du Québec